

LETTRE D'INFORMATIONS COOPÉRATION MONDIALE
Septembre 2011

Dans cette édition

Le 6^{ème} Forum d'OG-ONG agit en matière de Protection Sociale
Réunion de haut niveau des Nations-Unies sur la Prévention et le Contrôle
Redéfinir la politique socio-économique pour une reprise pour tous
Nouveau manuel de Travail Social International
Appel à résumés – Conférence mondiale conjointe 2012



Le 6^{ème} Forum d'OG-ONG de l'ASEAN agit en matière de Protection Sociale

Des représentants des pays membres de l'ASEAN se sont réunis avec des représentants de la société civile lors du 6^{ème} Forum d'OG-ONG de l'ASEAN qui s'est tenu à Bangkok, Thaïlande, le 20 septembre, pour établir une approche régionale en matière de socle de protection sociale.

Avant le Forum OG-ONG, le CIAS a organisé un atelier intensif de préparation de deux jours sur la société civile, avec des apports de la Commission Économique et Sociale des Nations-Unies pour l'Asie et le Pacifique (UNESCAP) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les recommandations de cet atelier constituent la base pour parvenir aux Initiatives de Socle de Protection Sociale (SPFI) dans chaque État membre de l'ASEAN.

Nous citons ensuite les recommandations officielles du 6^{ème} Forum OG-ONG de l'ASEAN pour le bien-être et le développement social sur l' « *Établissement d'un Socle de Protection Sociale en matière de Bien-être Social et de Développement Social au sein de l'ASEAN* ».

« Nous, les participants du 6^{ème} Forum OG-ONG pour le Bien-être Social et le Développement Social qui s'est tenu le 20 septembre 2011 à Bangkok, Thaïlande, provenant de Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, RPD de Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam ; Nous reconnaissons que tout le monde, en tant que membre de la société, est en droit de disposer du même accès à la protection sociale couvrant les services essentiels, y compris les systèmes de

sécurité sociale ; les services sanitaires ; la nutrition ; le soin et l'éducation pour les enfants ; ainsi que les transferts sociaux d'assistance (en espèces ou en nature) pour les pauvres et les groupes vulnérables ;

Nous reconnaissons que la protection sociale joue un rôle important dans la réduction de la vulnérabilité des groupes défavorisés de la société, y compris les personnes âgées, les handicapés, les enfants, les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté, et celles qui travaillent dans le secteur informel et pourraient ne pas bénéficier d'une couverture intégrale offerte par les systèmes de protection sociale existants ;

Nous reconnaissons également que les réseaux existants de sécurité sociale dans les pays membres de l'ASEAN peuvent ne pas être adéquats pour protéger les personnes du risque de passer à travers les mailles, et il existe donc le besoin d'établir ou de renforcer le socle de protection sociale ;

Bien que nous sachions que de nombreux pays membres de l'ASEAN disposent déjà de systèmes de protection sociale relativement complets pour le secteur formel, il est nécessaire d'étendre la couverture et les systèmes de prestation afin de couvrir tous les citoyens ;

Nous avons convenu qu'il était nécessaire de renforcer la coopération parmi les pays membres de l'ASEAN, pour aller vers une couverture universelle de protection sociale pour les peuples de l'ASEAN, moyennant les actions suivantes :

1. Garantir une approche participative et basée sur les droits lors de la conception, mise en œuvre et surveillance des systèmes de protection sociale dans les pays membres de l'ASEAN ;
2. Promouvoir la prise en compte des préoccupations de chacun dans la société, en particulier les groupes vulnérables comme les personnes âgées, les handicapés, les femmes et les enfants, et leur participation au développement, à la mise en œuvre et à la surveillance des législations, des politiques et des programmes en matière de protection sociale au sein des pays membres de l'ASEAN ;
3. Améliorer les systèmes d'assistance et s'engager afin de leur permettre de vivre dignement et de bénéficier des mêmes opportunités d'emploi leur permettant d'être auto-suffisants en établissant des standards minimum de protection sociale dans l'ASEAN ;
4. Encourager l'étude des législations, politiques et programmes existants ainsi que leurs impacts sur le développement humain dans les pays membres de l'ASEAN, dans l'intention d'exploiter les possibilités et difficultés d'expansion des systèmes d'assurance sociale afin d'offrir une couverture intégrale du secteur informel ;
5. Organiser une plateforme afin d'améliorer la connaissance entre les fonctions gouvernementales, les ONG et les travailleurs sociaux en matière d'initiative du socle de protection sociale (ISPS) et leur capacité à mettre en place progressivement des systèmes de protection sociale ;
6. Continuer à partager l'information et à échanger les points de vues entre les fonctions gouvernementales, les NGO, les organisations internationales et les autres parties prenantes des pays membres de l'ASEAN sur la protection sociale, en ayant pour objectif d'apprendre des meilleures pratiques et expériences de chacun pour améliorer la couverture de protection sociale et la prestation de services ;
7. Mobiliser des ressources et stimuler le rôle de la RSC du secteur privé de la région afin de garantir l'obtention de ressources financières et humaines adéquates pour une protection sociale durable, qui soit amplement accessible à toutes les personnes, en particulier aux groupes vulnérables ;
8. Développer des indicateurs de statistiques régionales dans l'ASEAN afin de mesurer le développement des groupes vulnérables suite à la mise en œuvre de la protection sociale dans les pays membres de l'ASEAN.
9. Établir un mécanisme de consultation inter-sectorielle dans l'ASEAN et ses pays membres afin promouvoir le partage d'informations et la coopération régionale et d'évaluer les initiatives en matière de protection sociale ;

10. Encourager tous les pays membres de l'ASEAN à ratifier la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées (CRPD) et promouvoir son application au niveau communautaire ;
11. Recommander aux Hauts Dirigeants sur le Bien-être et le Développement Sociaux (SOMSWD) d'émettre une déclaration de l'ASEAN exprimant l'engagement des pays membres de l'ASEAN au plus haut niveau de renforcer la mise en œuvre de l'initiative de protection sociale (ISPS).

Les participants du 6^{ème} Forum OG-ONG de l'ASEAN sur le Bien-être et le Développement Sociaux ont exprimé leur réelle appréciation au Ministère du Développement Social et de la Sécurité Humaine de Thaïlande pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation du Forum. Les participants ont également exprimé leurs remerciements pour la mise à disposition des informations par le Conseil International d'Action Sociale (CIAS), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) et Disabled Peoples' International Asie Pacifique (DPI-AP) lors du Forum. »

(Le CIAS est conscient et reconnaissant de la contribution du personnel de la division de Bien-être social, Femmes, Travail et Travailleurs Émigrés du Secrétariat de l'ASEAN au succès du Forum. Le CIAS remercie le Président et le personnel du Conseil National d'Action Sociale de Thaïlande pour leur hospitalité et la gestion de la logistique. L'UNESCAP et l'OIT ont réalisé de précieux apports que nous apprécions. L'atelier et la contribution de la société civile au Forum OG-ONG ont été rendus possibles grâce à la dirigeance du Président Régional du CIAS, Braema Mathiaparanam, et au Responsable du Programme Dilpreet Kaur).

Réunion de haut niveau des Nations-Unies sur la Prévention et le Contrôle des Maladies Non Transmissibles

Anne Herdt, représentante formelle du CIAS à Genève, actuellement aux États-Unis, a participé à la réunion des Nations-Unies en septembre sur les maladies non transmissibles (MNT). Voici à suivre un extrait de son rapport intégral.

Les éléments de base : « Si nous n'y prêtons pas attention, les MNT... peuvent faire sauter la banque. » Margaret Chan, Directrice Générale de l'OMS.

Les MNT sont responsables du décès d'environ 36 millions de personnes chaque année, soit environ 10 000 personnes par jour, et il existe une forte dose de handicap, douleur et souffrance ainsi qu'une augmentation du fardeau des soins de santé au niveau individuel et social. Les MNT – troubles cardiovasculaires, respiratoires chroniques, cancers et diabète, ont des caractéristiques communes à toutes : alimentation déséquilibrée, tabac, manque d'activité physique et excès d'alcool. Elles peuvent également avoir des causes génétiques.

De même que pour la pauvreté, les MNT constituent un cercle vicieux qui entrave le développement. Quatre morts sur cinq par des MNT se produisent dans les pays les plus pauvres. La prévention est la priorité majeure, d'autant qu'elle peut être bon marché alors que le traitement peut mener à la banqueroute.

Il incombe aux gouvernements, en grande partie grâce à des lois et à une meilleure fiscalité, d'encourager une alimentation saine, de prévoir des espaces pour l'activité physique et de limiter de manière drastique les opportunités de fumer et de boire excessivement. Les MNT mettent en danger les réussites des ODM, en particulier les 4 et 5, femmes et enfants.

La Séance Plénière

La réunion de Haut Niveau sur la Prévention et le Contrôle des Maladies Non Transmissibles, qui s'est tenue au siège des Nations-Unies les 19 et 20 septembre 2011 n'est que la seconde réunion de haut niveau sur la santé qui ait jamais été organisée par l'Assemblée Générale (la première était une réunion de haut niveau sur le VIH et la pandémie de SIDA).

La Séance Plénière d'ouverture consistait en presque 90 discours formulés par les présidents et les ministres de la santé. Les questions basiques ont été abordées, si les engagements publics nationaux se traduisent en activités réalisées dans le pays, les objectifs de cette réunion de haut

niveau ont été atteints. Cela vaut la peine de lire le Rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies sur la prévention et le contrôle des MNT –

<http://www.un.org/en/ga/president/65/issues/ncdiseases.shtml>

La réunion a accepté par consensus la Déclaration Politique pour combattre ces maladies mortelles. Ils ont demandé avec insistance au Secrétaire Général, en coopération avec le Directeur Général de l'OMS, de présenter à la 67^{ème} Séance de l'Assemblée Générale un rapport sur le renforcement d'actions préventives multi-sectorielles, et sur les avancées et réussites des ODM lors de la 68^{ème} séance. En 2014, aura lieu un examen exhaustif de l'application de la Déclaration.

Une « couverture des réunions » de 48 pages, réalisée par le Département de l'Information Publique, souligne les diverses présentations :

<http://www.un.org/News/Press/docs/2011/ga11138.doc.htm>

Le discours le plus pénétrant a été formulé par la Directrice Générale de l'OMS, Margaret Chan. Elle s'est montrée inhabituellement directe, mais a exprimé clairement ses arguments : Il existe des « maladies de style de vie qui ne sont pas un échec de la volonté individuelle, mais un échec de la politique au plus haut niveau ; lorsque vous voyez l'obésité généralisée, c'est un signe annonciateur de problèmes ; un épisode révélateur qui remplace l'ignorance et l'inertie par la prise de conscience et les actions opportunes immédiatement ; selon une étude de l'Université d'Harvard, au cours des 20 prochaines années, les MNT coûteraient à l'économie mondiale 30 billions de dollars ; elle a regretté les déplorables efforts de l'industrie du tabac et a demandé instamment davantage d'impôts sur les produits du tabac. « Vous avez le pouvoir d'arrêter et de renverser le désastre de la MNT... nous devons agir maintenant », a-t-elle insisté.

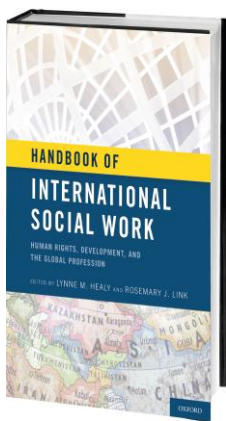
Repenser la politique socio-économique pour une reprise pour tous

L'UNICEF lance un appel à présentation de documents sur comment « Repenser la politique socio-économique pour une reprise pour tous. »

L'UNICEF vous encourage à soumettre votre dernière étude et avis sur le thème – à envoyer un résumé. L'UNICEF préfère en principe des documents en Anglais, mais si d'excellents résumés mettant en avant des données sur les pays sont rédigés en Français et en Espagnol, ils pourraient être traduits.

Les auteurs intéressés sont invités à soumettre les documents sur l'une des sous-catégories à ioriz@unicef.org, jchai@unicef.org mcummins@unicef.org avant le **20 octobre 2011**. Chaque document devrait inclure un résumé, la classification JEL et le sous-thème pour lequel il est soumis.

Manuel sur le Travail Social International, les Droits de l'Homme, le Développement et la Profession dans le monde



Édité par Lynne M. Healy et Rosemary J. Link, ce manuel est le premier grand texte de référence fournissant de solides bases de connaissances tant pour les élèves que pour les chercheurs. Le vaste recueil de 73 chapitres confirme la nature intégrale et nécessaire des connaissances sur le travail social international dans tous les domaines de pratique, politique et recherche. Les chapitres offrent une exposition systématique des questions clés, organisations (y compris le CIAS), compétences, formation et besoins en recherche, ainsi que les directives éthiques de la pratique actuelle du travail social, en accordant une attention particulière aux liens entre le travail social, le développement et la pratique des droits de l'homme. Pour commander – Par téléphone : 800-451-7556 Fax : 919-677-1303 Web : www.oup.com/us Mail : Oxford University Press, Order Dept. 2001 Evans Road, Cary, NC 27513 2012 560 pages. 9780195333619 couverture rigide \$89.95 ou \$71.95 avec code de promotion 30152 pour avoir droit à 20% de remise.

Appel à résumés - Conférence Mondiale conjointe 2012 sur le Travail Social et le Développement : Action Sociale et Impact

Les organisateurs ont lancé le premier appel à résumé. **Date limite – le 30 novembre 2011. Plus de 40 résumés ont déjà été reçus.**

Visitez le site web de la conférence pour obtenir des informations sur celle-ci et sur l'invitation à présenter des documents. Information disponible en Anglais, Français, Espagnol et Suédois : www.swsd-stockholm-2012.org

Quant aux questions concernant l'enregistrement, la réservation d'hôtels, les événements sociaux, le traitement des documents, la gestion des expositions et les informations d'ordre général, veuillez contacter Congrex au socialwork2012@congrex.com

Concernant le programme scientifique, nous vous invitons à contacter le Secrétariat de la Conférence, qui est opérationnel depuis le 15 août. L'administrateur de la conférence est Jöran Lindeberg jlindeberg@icsw.org

Le contenu de cette Lettre d'informations Mondiale peut être librement reproduit ou cité, sous réserve que la source en soit mentionnée. Les opinions ici exprimées ne reflètent pas nécessairement la politique du CIAS

Rédacteur de la Lettre d'Information : Denys Correll, Directeur Exécutif

ICSW, Plot 4, Berkeley Lane, Off Lugard Avenue,

Entebbe, Ouganda

Tél. : +256 414 32 11 50

Site web www.icsw.org E-mail : icsw@icsw.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, merci de cliquer '[ici](#)' en nous communiquant votre nom et adresse